Protocole version routier



Choix du circuit:

Dans un rayon de 10 Km autour de l'habitation de l'observateur, un itinéraire d'au moins 30 km est choisi en privilégiant les petites routes (communales), pour des raisons de sécurité (vitesse réduite utilisée dans ce protocole : 25 km/h) et pour limiter les bruits parasites liés à la circulation. Cet itinéraire ne doit pas « se croiser » ou passer par le même tronçon.









Désignation du point de départ :

Une fois le parcours retenu, un tirage aléatoire du point de départ est réalisé par le Muséum.

Désignation des tronçons échantillonnés :

A partir de ce point, l'itinéraire est divisé en tronçons de 2 kilomètres, alternant avec des tronçons de 1 Km. Les distances seront définies à l'aide du compteur métrique du véhicule et sur le terrain l'observateur retiendra des repères « fixes » tels que des intersections de routes, panneaux, des poteaux EDF...

Le long de cet itinéraire, seuls les tronçons de 2 Km seront échantillonnés (enregistrements des ultrasons) à vitesse constante de entre $25\pm$ km/heure. Tout faire pour ne pas dépasser les 30Km/h

Déroulement d'un suivi :

On enregistre tout le long du premier tronçon de 2 Km en roulant à une vitesse constante de $25\pm$ km/heure. Puis on rejoint le deuxième tronçon d'enregistrement situé 1 Km plus loin sans enregistrer. On parcourt donc au total 30 km et seuls 20 km sont enregistrés (10 tronçons de 2 km). La durée de la manip est donc comprise entre 1 heure et 1 heure 30 heures, et commencera 30 minutes après le coucher du soleil.

Période:

La période retenue pour cette étude est l'été (**fin Juin-juillet et Août- Septembre**). A cette saison, on réduit les biais induits par la migration de certaines espèces. En outre l'activité de plusieurs espèces est à son optimum. Les suivis réalisés à cette période sont le plus à même de révéler l'abondance des populations locales. Les journées de pluie ou de températures anormalement basses (inférieure à 12°C) devront être évitées.

Idéalement 2 suivis pourraient être réalisés :

- * un premier en <u>Juin début Juillet</u> ce qui correspond pour plusieurs espèces à la période de mise bas/allaitement
- * un second en fin Août- Septembre qui correspond à la période ou les jeunes sont à l'envol.

Réglage du matériel

Tous les détecteurs Tranquility Transect sont réglés avec le même seuil de détection une division 10 et un temps d'acquisition de 0.32 seconde, le temps d'acquisition des D240x sont réglés à 0.1 seconde.